

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 44 (1997)
Heft: 4

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editio romand

Tous à Fribourg

Comme d'autres, la protection civile passe par une phase d'adaptation difficile, dictée, mais pas seulement, par des impératifs financiers. Sur le fond, soit sur l'utilité des missions qui sont dévolues à la PCi, aucune autre institution en Suisse ne bénéficie d'une aussi bonne acceptation par le peuple. Sur la forme, c'est une autre affaire. Il ne sert à rien de gémir, de se replier sur soi ou d'accuser «l'autre» de ne pas comprendre. Trop de dirigeants de la PCi ne voient que la perte de ce «quelque chose» qui ressemble fort à de la fierté mal placée.

Dans les sections de l'USPC, on peut ressentir aussi des hésitations devant ces changements nécessaires. Non pas tellement à cause des obstacles à franchir, mais parce que leurs membres s'interrogent sur la lenteur des mutations en cours dans les cantons. Plus prosaïquement, les démissions dans les sections sont souvent le fait de personnes qui ne se reconnaissent plus dans les idéaux que défend l'USPC, partagées qu'elles sont entre leur statut apparemment «chancelant» à la PCi et leur propre échelle de valeur. Alors, il faut bien une fois trancher, pour tenter de comprendre ce que l'on défend. Est-ce l'idée au demeurant généreuse de l'aide à son prochain, ou celle du matérialisme, sans avenir, né dans les années de l'après-guerre et qui se justifiait par la reconstruction d'une société meurtrie? A chacun de trouver la réponse.

Quant à une réponse collective, elle peut se trouver dans le carrefour d'idées que constitue l'assemblée des délégués de l'USPC. A une condition pourtant, c'est que les délégations des sections cantonales, y compris et surtout de la Suisse romande, soient présentes en masse à Fribourg le 26 avril prochain. Les 19 000 membres de l'Union le méritent.

René Mathey

Hommage aux partenaires

Cap sur la région

Le rapport annuel de l'OPC de Montreux-Veytaux, présenté par Pierre-Alain Masson, s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités. On reconnaît: Michel Rau, préfet du district, Hubert Diedrichs, président du Conseil communal de Montreux, Pierre Salvi, syndic de Montreux, Michel Buttin, chef du Service cantonal de PCi, Denis Froidevaux, Cmdt de la police de Montreux et Pierre Pittet, Cmdt du Service du feu de Montreux.

RENÉ MATHEY

Dans son rapport annuel, Pierre-Alain Masson a mis en avant la collaboration exemplaire qui s'est instaurée entre la PCi, la police de Montreux et les corps de sapeurs-pompiers de Montreux et de Veytaux. Il a rappelé que c'est grâce à cet esprit novateur que tous ont pu intervenir avec succès à Veytaux et à Villeneuve en 1995, mais aussi que la section d'intervention régionale est reconnue par tous comme une formation de sauvetage capable d'intervenir rapidement et efficacement.

La réforme en marche

Après avoir «brisé une lance» contre tous les esprits chagrins qui s'acharnent à refuser la réforme, P.-A. Masson relève que le travail de regroupement des dix communes du district va bon train. Cela n'a pas toujours été facile de tout examiner sans tabous, mais chacun s'est senti concerné par l'objectif d'une organisation plus

souple, moins chère et performante, regroupée dans un seul office.

A côté de divers exercices effectués dans la région, allant de la réfection de sentiers pédestres à des prestations au profit de diverses manifestations montreusiennes, tous les cours et exercices de 1996 ont nécessité la mise sur pied de 717 astreints. Ceux-ci représentent pas moins de 1589 jours de service.

Suivant une tradition solidement établie depuis 11 ans, c'est Michel Talon, municipal de Montreux, qui a remis les certificats de capacité à 23 nouveaux cadres de l'OPC.

Message du Service cantonal

Michel Buttin, chef du Service cantonal, après avoir brièvement relaté les diverses étapes et autres avatars de la Réforme vaudoise de la PCi, pense maintenant que celle-ci à le bon front. En effet, la majorité des conventions liant les futurs organismes régionaux sont signées ou sur le point de l'être. A l'heure actuelle, il reste cinq communes opposées à la régionalisation



De g. à dr.: Michel Buttin, chef du Service cantonal PCi, Pierre Salvi, syndic de Montreux et Michel Rau, préfet du district de Vevey.



Pierre-Alain Masson avec les néo-promus de la volée 1996.

contre les cent dix qui l'ont acceptée. Michel Buttin a aussi annoncé que la région Lausanne-Nord (Prilly, Le Mont, Epalinges, etc.) est la première région du canton à être opérationnelle. Elle sera considérée comme pilote. Par rapport à l'addition des anciens budgets nécessaires au fonctionnement de la PCi dans les différentes communes, la région apparaît nettement moins onéreuse. Le «gain» est d'environ 30%.

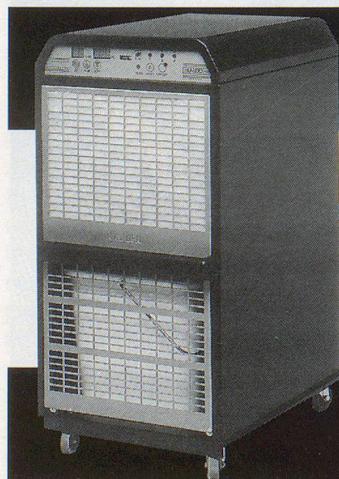
Le «scoop» du jour

C'est avec beaucoup de satisfaction que Pierre Salvi, syndic de Montreux, a annon-

cé que les dix communes du district, réunies en assemblée le matin même, ont annoncé leur accord à la création d'une région dans le district. Pierre Salvi se réjouit tout particulièrement de cette réussite, devant bien entendu encore être avalisée par les différents conseils communaux, réussite que l'on doit à l'esprit d'ouverture qui a présidé aux travaux de la Commission. Le futur OPERE (Organisme de PCi régional) devrait être basé à Montreux. Pour Pierre Salvi, il importe de maintenir une capacité opérationnelle raisonnable à la PCi, même si la tendance actuelle relève la préparation de l'institution aux derniers rangs des préoccupations actuelles.

Une protection civile ne se fait pas au jour le jour, en fonction de la menace. C'est tout le sens qu'il faut donner à tout le travail de la mise en place d'une unité d'action régionale.

Pour celui qui connaît un tant soit peu la Riviera, cette annonce a de quoi surprendre. En effet, tous projets de réalisation notamment ceux touchant aux communes de Vevey et Montreux se heurtent à des levées de boucliers, pas toujours objectifs il faut bien le dire. Il n'y a qu'à penser au feuilleton de Sully pour s'en convaincre. Cet accord, obtenu sans grand chambardement, est une victoire pour toute la population du district. □



De l'humidité dans les abris?

- La nouvelle génération de déshumidificateurs d'air – automatiques, robustes, fiables
- 11 modèles pour toutes les applications
- Mesures gratuites de l'humidité
- Méthode éprouvée depuis plus de 60 ans

Krüger + Cie SA
1606 Forel VD, Téléphone 021/781 27 91

Münsingen BE, Grellingen BL, Gordola TI, Dielsdorf ZH, Weggis LU,
Zizers GR, Samedan GR, Siebnen SZ, Degersheim SG

Envoyez-moi une information détaillée
sur vos déshumidificateurs pour abris:

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

envoyer à: Krüger + Cie SA, 1606 Forel VD



KRÜGER

Nécessité stratégique

Le point sur l'information

rm. La sortie du manuel de l'OPFC consacré à l'information, le séminaire de l'USPC de Schwarzenburg consacré au même sujet et les différents documents publiés ou en préparation, montrent que l'institutionnalisation des tâches d'information est entrée dans une phase active. Qu'en est-il dans les cantons: Fribourg, Genève et Vaud ont bien voulu faire le point, avec la rédaction de Protection civile, du nouveau visage de l'information.

Les tâches dévolues aux offices cantonaux de PCi ne sont guère aisées. Si la plupart sont occupés à la mise en place des nouvelles structures de la PCi, ils admettent volontiers que l'information est une nécessité stratégique.

Souvent pris entre plusieurs feux (OPFC, communes et d'autres instances) les offices se montrent prudents, voire un brin timi-

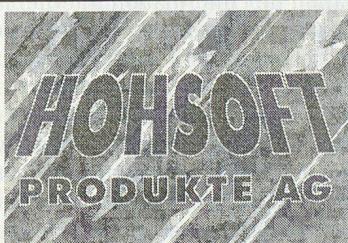
des dans la phase de l'institutionnalisation de l'information dans les OPC. Si la prudence est de mise, ce n'est pas par manque d'intérêt, c'est bien plutôt parce que la situation se présente différemment de canton à canton. Et puis, ajoutent les offices, il y a des priorités «prioritaires». Sans doute; il y a pourtant aussi le non-dit. Une certaine inquiétude prévaut, due peut-être à «l'incompréhension» du sujet et au «malaise» que peut susciter le mot information. En effet, beaucoup de responsables ont été mis à mal par les médias et la tendance est à la circonspection. Ce sont ces quelques séquelles de blessures qui rendent la réflexion parfois difficile.

Qu'en pense Fribourg?

Sur le fond, et actuellement encore, il n'y a pas véritablement de concept d'information dans le canton de Fribourg. On en est encore au stade de la réflexion. Pour l'instant, l'Office donne les impulsions et, lorsque cela est possible, fournit une aide dans la limite bien sûr des moyens financiers et humains. Sans parler d'un budget infor-



A Fribourg, tout est simple: Gil Véritotte (à g.) est sur la partie française, Armand Rosset (à dr.) en Suisse alémanique.

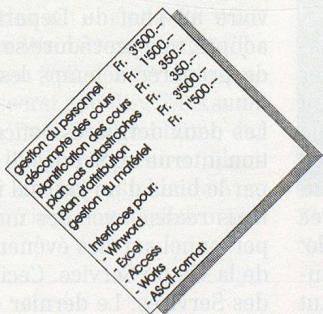


Feldstrasse 15
4658 Däniken
Tél 062/291 30 10
Fax 062/291 30 25

Agence pour la Romandie
Long Vernez 18
3280 Morat
Tél/Fax 026/672 16 24

ZI-SOFT95

Le programme informatique pour votre organisation de la protection civile



ZI-SOFT95 est installé avec succès dans plus que 90 organisations de la protection civile en toute la Suisse

ZI-SOFT95 peut être procuré par modules. Installation et instructions à votre domicile sont compris dans les prix du programme. Payer par acompte possible.

Demandez votre documentation ou une démonstration de ZI-SOFT95 à votre domicile.

TROCKEN-KLOSETT- SYSTEM FÜR SCHUTZRÄUME



Erhältlich in den
Setgrößen für 8, 15
oder 30 Personen

ROMAY®

ROMAY AG
CH-5727 Oberkulm
Tel. 062 776 22 55 Fax 062 776 28 80



Offizielle Ausführung
des Bundesamtes für Zivilschutz
Modèle officiel de l'Office fédéral
de la protection civile

Bitte senden Sie uns Ihre Unterlagen «Trocken-Klosett-System für Schutzzäume»
Firma: _____
Adresse: _____
P.Z.: _____
Ort: _____
Coupon senden an:
ROMAY AG
5727 Oberkulm

PHOTOS: RM-INFO, PULLY



Guy Progin:
«A Genève,
l'idée est de
diffuser des
messages
fondamentaux,
valables pour
tous.»

mation à proprement parler, l'Office dispose néanmoins de quelques milliers de francs pour des opérations d'information qu'il utilise par une aide à l'Association fribourgeoise, à des OPC pour des opérations particulières, etc.

Gil Véritotte, adjoint du chef cantonal fribourgeois de PCi explique que l'information a toujours existé. Par contre, il faut comprendre qu'il est difficile d'entamer un véritable débat de fond sur l'information et d'en définir un véritable concept au sein de l'Office cantonal (n.d.l.r.: sans compter que les informations devraient être faites dans les deux langues). Par exemple, l'OFPC dispose d'une cellule, animée par nombre de spécialistes en information. A Fribourg, il en va tout autrement. Cette «fonction» d'information est souvent un complément, voire un surcroît de travail, que ce soit au canton ou dans les OPC. Comme la législation fédérale fait obligation de création d'un tel poste à l'intérieur d'un OPC (à Fribourg, l'OPC est l'équivalent d'un regroupement de communes), le canton de Fribourg poussera à la désignation de personnes responsables, issues si possible d'un métier de l'information. D'autre part, des instructions sont déjà régulièrement données lors des rapports de chefs OPC, pour qu'une information soit faite à l'intention des médias locaux et des autorités des communes intéressées.

Par contre, pour le traitement de l'information par la radio ou la télévision, et il s'agit d'une directive de l'Etat, c'est le canton qui se substituerait à l'OPC. Il en est de même en ce qui concerne l'annonce de manifestations d'une certaine envergure ou lorsqu'il s'agit d'une information intéressant l'ensemble du canton. Quant à Armand Rosset, chef du Service cantonal, il pense que ce n'est pas au canton d'expliquer la PCi. Il ne s'agit pas d'être contre l'information mais bien plutôt d'accompagner certains événements ou encore de répondre aux questions que se posent les médias. Il relève aussi que pour des raisons d'éthique relevant de la position d'instance officielle, il serait erroné de vendre la PCi en la faisant plus belle qu'elle n'est, à l'instar des marchands de lessive. Par contre, Armand Rosset pense que c'est aux OPC qui eux ont le contact avec la base, de véritablement jouer le jeu de l'information, par le biais du journal communal. D'un autre côté, il serait intéressant que la PCi soit présente sur la page Internet du canton de Fribourg.

Où en est la république et canton de Genève?

Quant à Guy Progin, responsable de la PCi cantonale, il tient à préciser d'emblée qu'il

est important au plan de l'information pour bien comprendre la situation genevoise, de faire un distinguo entre la situation de catastrophe – auquel cas c'est le circuit prévu par le plan ISIS qui s'applique – et la vie normale. Dans ce cas, la PCi cantonale compte bien se livrer à l'exercice de l'information pour elle-même. Autre distinction, précise Guy Progin, est le fait que le Département souhaite que la Sécurité civile fasse aussi la promotion de celle-ci; ce qui n'empêche pas la PCi, en tant que partenaire, de faire la promotion de ses particularités. Le travail est d'ailleurs facilité par le fait que Jean-Claude Cima est déjà le répondant au niveau de la Sécurité civile et qu'il est un peu la plaque tournante de l'information, globalement parlant.

Pour Guy Progin, il apparaît, à l'évidence, que le Service cantonal, en tant que tel, doit participer à la formation des responsables d'information à l'intérieur des OPC (on parle là aussi des communes regroupées), de façon à ce qu'il y ait unité de doctrine, depuis la Sécurité civile, en passant par ISIS et la PCi. A ce sujet, un cours de formation est déjà prévu pour 1998, même si le concept global d'information n'est pas encore rédigé, puisqu'en cours de discussion.

Par contre, une des futures tâches permanentes de l'Office cantonal sera de donner aux OPC le message principal constituant l'objectif d'information (c'est aussi ce que l'on appelle les messages fondamentaux dégagés dans le cadre de la politique d'information), tout cela en coordination avec les autres services de la Sécurité civile. Pourtant, même si le concept n'est pas encore véritablement rédigé et accepté, il faut aller de l'avant, poursuit Guy Progin. A ce sujet demande sera faite aux chefs des OPC de désigner des responsables chargés de l'information.

La voie vaudoise

Le canton de Vaud, comme l'explique Pierre Spahr, responsable de la régionali-

sation et en charge aussi des problèmes liés à l'information, souhaite avant de prendre des mesures véritablement concrètes, voir se mettre en place les OPCR (appellation vaudoise pour le regroupement des communes par région).

Actuellement, le canton a défini un concept s'appuyant sur deux voies. Pour la première, ce sont les chefs des OPCR qui seront chargés d'abord de nommer des responsables et d'imaginer comment ils vont définir dans leur propre région la problématique information. C'est ensuite seulement que ces gens seront formés dans le sens des mesures préconisées par l'OPC. N'oublions pas non plus, pour une bonne compréhension, que les OPCR seront animés par des professionnels.

La seconde voie est celle du plan de communication interne du Service cantonal. Ce qui manque encore c'est la liaison à établir entre les deux, de façon à assurer la cohérence de l'ensemble. C'est d'ailleurs pour cela, poursuit Pierre Spahr, que les régions doivent d'abord se mettre en place. Par contre, le concept d'information du Service est d'ores et déjà défini. Celui-ci s'articule sur quatre lignes directrices.

La première concerne la restructuration de la circulation de l'information interne. En gros, il ne s'agit plus simplement de photocopier un document pour le distribuer partout, mais de procéder de façon sélective, afin que l'information aille directement à la personne véritablement concernée. Charge à elle d'informer d'autres personnes ou services. La gestion de tout ce qui concerne information et communication passe par un point fixe, soit Pierre Spahr, afin de jauger l'importance de l'information et de l'intégrer le cas échéant à un échéancier.

La seconde consiste à faire une sélection des points importants de l'année. Ceux-ci sont débattus au niveau du chef de Service voire au chef du Département. Une fois adopté, une procédure se met en route afin de préparer à temps les événements tenus.

Les deux dernières concernent l'information interne au Service. Il s'agit d'informer, par le biais d'un journal interne (convivial mais réalisé avec des moyens simples) le personnel sur des événements marquants de la vie du Service. Ceci évite l'isolement des Services. Le dernier est une forme de memento de l'information à usage interne. A ce sujet, le memento sera aussi distribué dans les régions. Il s'agit d'informer le personnel sur des échéances propres au fonctionnement du Service et qui se déroulent tout au long de l'année (par exemple: cours de formation ou de recyclage, réunion de personnel, de chefs OPCR, etc.). □